

FICHE DE REMARQUES DE VISITE D'INSPECTION

*Cette fiche n'a pas vocation à être publiée sur l'Internet de la DRIRE PACA
Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection*

Entreprise SIFRACO

064.00550 BEDOIN - 84

31/05/2005

L'EXPLOITANT RECONNAIT AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES REMARQUES CONSTATÉES PAR L'INSPECTEUR

Signature du représentant de l'exploitant:

Signature des inspecteurs:

JACQUES CORNUT CHAUVINC

François MASSON FAUCHIER

Jean-louis HULLIN

Remarques issues de la visite d'inspection:

- **Ordre du jour**
- Présentation générale de la carrière et de son activité 2004
- **RGIE**
- bornage
- panneaux d'identification de la carrière
- DSS et diffusion auprès du personnel
- électricité (habilitation et contrôle externe)
- empoussiérage (mesures et plan d'amélioration)
- véhicules de piste (habilitation, permis de conduire, maintenance des véhicules)
- liaison radio permanente avec le personnel isolé
- équipements de protection individuelle

Environnement

- trafic routier interne et accès de la carrière
- eaux superficielles et souterraines (mesures et maintenance)
- vibrations, mesures

Code du travail

- formation sécurité du travail
- registre du personnel et accident de travail

Le bornage est réalisé .

Les panneaux d'identification de la carrière sont en place ainsi que le plan de circulation.

Le DSS

Il comprend le chapitre «noyade ». Les consignes et les EPI sont en place vis à vis du personnel.

L'électricité

Elle est contrôlée par Norisko(20/12/2004) et par EDF pour la partie HT. Il serait souhaitable d'obtenir une liste des priorités des travaux à réaliser.

Habilitation : 13 personnes sont habilitées et 11 peuvent consigner selon un tableau de prescriptions.

Pour la consignation qui ne peut être réalisée mécaniquement sur site, il convient de rechercher une solution technique permettant de fixer le panneautage durant la durée de l'intervention.

L'empoussiérage

Il est contrôlé pour le personnel en été et en hiver avec des seuils de classe 1, mais avec un taux de quartz élevé.

A priori, lors des phases d'entretien le personnel est équipé avec de masques ventilés.

Les valeurs d'empoussiérage de l'environnement 7g/m³/mois ont été contrôlés par Antea en mars 2005.

Le bruit

Il fait l'objet d'une mesure par zone géographique. Pour suivre les évolutions, il convient de procéder à une mesure courant 2005.

*Lors des prochains contrôles de Norisko, les travaux à réaliser seront classés selon trois niveaux de priorité.
Lors de la consignation électrique d'un appareil, une pancarte est accrochée au sectionneur concerné avec un câble.
De plus, une pancarte magnétique est fixée sur l'armoire pour prévenir le personnel.*

Une nouvelle mesure sera réalisée par le délégué de Prévencom lors de sa prochaine visite

Véhicule sur piste

chaque chauffeur dispose d'un carnet de bord reprenant les habilitations, les visites médicales et les autorisations de conduite.

La maintenance lourde est externalisée.

Environnement

Le recyclage de l'eau (lavage et floculage= 600 m³/h) se fait à 100% sans rejet direct.

De plus il est fait une analyse de l'eau C3 (potabilité), B3 (légiionellose) et hydrocarbures.

Accidents du travail = 0 en 2004

Formation du personnel

3 jours de sensibilisation par Prevencem (équipement de levage, entretien maintenance, véhicules sur piste y compris pour les EE, EPI et consignations)

En partenariat avec la CRAM sud-est réalisation de mesure de vibration sur des engins chargeur-ripper.

Remise en état

Toute la partie nord est terminée. Du bassin de décantation jusqu'à la déviation du CD8 elle devrait être réaménagée pour la fin 2006 .

Un gros effort de plantation a été réalisé en 2004, dont l'effet a été atténué par la période de sécheresse actuelle.

La sablonnière

Elle est réalisée dans les règles prescrites.

Le traitement des matériaux

Cette activité en charge de Lafarge sera démontée et déplacée hors de la carrière courant décembre 2005, permettant une remise en état de cette plate forme début 2006.

Le convoyeur d'accès à l'installation

Cet équipement mérite une reprise de la protection du pied de bande.

Nouveau dossier

Le nouveau dossier concernant le chemin des Deffends doit être déposé dans les prochains jours comme prévu par l'arrêté préfectoral du 03 janvier 2003.

La protection du pied de bande a été remise en état. Elle sera améliorée à la rentrée.